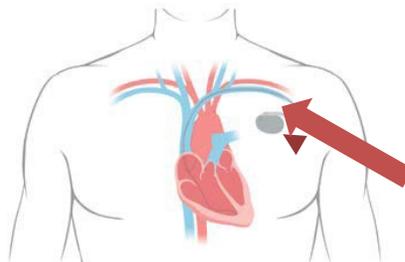


DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Le défibrillateur cardiaque est un petit appareil placé sous la peau et relié au cœur par des sondes souples. Cet appareil surveille la fréquence cardiaque en permanence afin de détecter tout changement qui provoquerait de l'arythmie (battements cardiaques irréguliers).



Défibrillateur cardiaque



Endroit où est installé le défibrillateur cardiaque

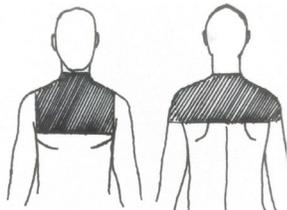
Le défibrillateur cardiaque garde en mémoire les données concernant chacun des épisodes d'arythmie détectés. Si l'appareil décèle une arythmie dangereuse pour la vie comme la tachycardie ventriculaire (palpitations rapides) ou la fibrillation ventriculaire (désorganisation complète de l'activité électrique des ventricules du cœur), il envoie un choc électrique au cœur afin de cesser l'arythmie et de rétablir le rythme cardiaque à une vitesse normale.

La durée du défibrillateur cardiaque est de 5 à 7 ans selon les réglages programmés par le cardiologue.

À l'hôpital, vous recevrez une carte qui identifie votre défibrillateur cardiaque. Vous recevrez par la poste la carte officielle de la compagnie. Il est conseillé de garder cette carte avec vous en tout temps.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Vous devez être à jeun de nourriture depuis minuit, mais pouvez prendre des liquides (sans pulpes, sans gras, sans produits laitiers) jusqu'à 2 heures avant l'intervention.
- Un rasage sera effectué au niveau de votre thorax. Vous serez ensuite invité à laver les zones rasées avec un savon doux.



- Des prises de sang pourraient être effectuées.
- Une voie veineuse sera installée pour l'intervention.
- Vous devez enlever vos épingles à cheveux, vos prothèses dentaires, vos prothèses auditives, vos lunettes ou verres de contact, vos sous-vêtements et tous vos bijoux.

L'INTERVENTION

Le cardiologue électrophysiologiste, assisté par le technologue en radiologie et l'infirmière procèdent à l'intervention.

VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL

- Vous serez hospitalisé pendant 24 à 48 heures selon l'intervention et son résultat.
- Vous pourrez manger dès votre retour à l'unité.
- Vous devrez rester allongé durant quelques heures, selon les recommandations du médecin.
- Il est possible qu'un pansement qui exerce une pression soit installé sur votre peau, à la hauteur du site de votre défibrillateur cardiaque, afin d'éviter les saignements.
- Le personnel infirmier contrôlera régulièrement vos signes vitaux et surveillera votre pansement.

VOTRE CONGÉ DE L'HÔPITAL

Lorsque vous obtiendrez votre congé de l'hôpital, vous pourrez retourner à la maison en voiture, comme passager. Votre accompagnateur devra porter vos bagages.

RECOMMANDATIONS

SOINS DE LA PLAIE

À votre congé de l'hôpital, vous ne devriez plus avoir de pansement. Si vous avez des diachylons de rapprochement, vous devez les enlever lorsqu'ils décollent ou au maximum une semaine après votre intervention.

HYGIÈNE

- Attendez 7 jours avant de prendre un bain ou de vous baigner (piscine, spa, lac, océan...).
- Vous pouvez prendre une douche dès que vous n'avez plus de pansement. Par contre, la douche peut être prise même si vous avez des diachylons de rapprochement sur votre plaie.

MÉDICATION

Assurez-vous de prendre la médication prescrite selon les recommandations du médecin.

GESTION DE LA DOULEUR

Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol®) si vous ressentez de l'inconfort au site de l'intervention.

RETOUR AU TRAVAIL

Votre retour au travail sera déterminé selon les recommandations de votre médecin.

EFFORTS PHYSIQUES

- Ne levez pas le bras (du côté opéré) au-dessus de l'épaule pour une période de 14 jours.
- Ne levez pas de poids (enfants, sacs d'épicerie, objets lourds, etc.) pour une période de 14 jours, mais recommencez à faire des exercices avec le bras dès le lendemain de l'intervention afin d'éviter qu'il ne s'engourdisse (ankylose) : rotation, flexion, extension.
- La reprise d'activités physiques et le retour à des sports de contact (football, baseball, etc.) se feront selon les recommandations de votre médecin.

CONDUITE AUTOMOBILE

La reprise de la conduite automobile se fera selon les recommandations de votre médecin. Une évaluation médicale est souvent demandée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Les compagnies d'assurances ont des directives spécifiques concernant la conduite automobile après une intervention. Informez-vous auprès de votre compagnie.

AVION

Si vous devez prendre l'avion, présentez la carte d'identification de votre défibrillateur cardiaque au bureau d'enregistrement afin d'éviter de passer à l'intérieur de l'appareil qui détecte les objets métalliques puisque cet appareil pourrait affecter temporairement votre défibrillateur cardiaque.

DENTISTE ET MÉDECIN

Avertissez votre dentiste ou tout nouveau médecin que votre cœur fonctionne avec un défibrillateur cardiaque.

TRAITEMENTS MÉDICAUX AVEC ONDES

Consultez toujours votre médecin avant tout autre examen ou traitement (ex. : imagerie par résonance magnétique [IRM], radiothérapie, etc.), car certains d'entre eux sont déconseillés puisqu'ils pourraient nuire à votre défibrillateur cardiaque.

APPAREILS DOMESTIQUES

- Vous pouvez utiliser vos appareils domestiques (four à micro-ondes, tondeuse) ou de bureau (ordinateur) à condition de les maintenir en bon état.
- Certains types d'équipement avec un champ magnétique ou électrique (système antiviol, aimants puissants, soudure à l'arc, moteur en marche, appareil qui utilise du courant élevé, etc.) peuvent affecter temporairement votre défibrillateur cardiaque. Gardez une distance de 30 cm (1 pied) de ces appareils. Si vous ressentez des symptômes comme des battements rapides et irréguliers ou un malaise, éloignez-vous de l'appareil.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

- Maintenez une distance minimum de 15 cm (6 pouces) entre le téléphone et le site du défibrillateur cardiaque.
- Tenez le combiné du téléphone sur l'oreille opposée au site du défibrillateur cardiaque.
- Portez votre téléphone dans une poche ou une ceinture du côté opposé au site du défibrillateur cardiaque.
- Aimants puissants, soudure à l'arc, moteur en marche, appareil qui utilise du courant élevé, etc.) peuvent affecter temporairement votre défibrillateur cardiaque. Gardez une distance de 30 cm (1 pied) de ces appareils. Si vous ressentez des symptômes comme des battements rapides et irréguliers ou un malaise, éloignez-vous de l'appareil.

SYMPTÔMES À SURVEILLER

- Si votre défibrillateur vous délivre un choc et que votre état est stable (vous vous sentez comme à l'habitude), appelez à la clinique du pacemaker pour prendre rendez-vous.
- Si votre défibrillateur vous délivre un choc et que votre état est inhabituel (étourdissement, perte de conscience, etc.), signalez le 9-1-1 immédiatement.

Consultez si vous constatez les symptômes suivants :

- Votre pouls est plus vite que 130 battements/minute après une période de repos.
- Votre pouls est plus lent que _____ battements/minute.
- Vous vous sentez étourdi ou vous perdez connaissance.
- Vous notez un changement à votre plaie : rougeur, douleur, gonflement, chaleur ou écoulement.
- Vous faites de la fièvre (38,5 °C ou 101 °F) ou vous avez de la difficulté à respirer.
- Vous avez le hoquet ou des contractions musculaires spastiques de façon continue ou fréquente.
- Vous avez des palpitations ou des douleurs derrière le sternum, au centre de la poitrine (rétrosternales).



Clinique du pacemaker
819 346-1110, poste 15103
Lundi au vendredi, 8 h à 16 h.



Si la clinique est fermée,
appelez Info-Santé au 8-1-1.



Référez-vous à votre médecin
de famille ou présentez-vous à
l'urgence du centre hospitalier
le plus proche.